
L'Organisation de l'Unité Africaine devant l'épreuve du Congo

Article rédigé en arabe à Alger le 20 février 1965,
paru en arabe dans la revue *Talia* du Caire (N° 2).

La fin de l'année 1964 a failli être le témoin d'une grave division, d'une désintégration dans les pays de l'O.U.A. à propos de la crise congolaise, et à l'occasion du débat au Conseil de Sécurité sur l'agression américano-belge de Stanleyville. Les membres du Conseil de l'O.U.A. réunis alors à New-York pour stigmatiser cette agression, se sont divisés; seuls les efforts du Secrétaire Général, M. Diallo Telli, et de son second algérien, M. Sahnun, ont permis de rassembler, lors du vote, vingt voix contre dix abstentions et quatre absences. L'O.U.A. sortait ainsi d'une dure épreuve.

Cependant le danger qui guette son avenir n'a pas pour autant cessé. Ce danger se précise très nettement au lendemain de la réunion à Nouakchott des anciens Etats africains francophones de l'U.A.M. (devenue l'Organisation commune Africaine et Malgache). Dès lors, l'avenir de l'O.U.A. devient de plus en plus problématique.

On est donc en devoir de se poser la question : « Pourquoi l'O.U.A. fut-elle fondée ? »

Est-ce pour réaliser les aspirations populaires de l'Afrique à la libération complète, à l'unité et au progrès ? ou bien pour servir les intérêts du néo-colonialisme qui espérait sous son couvert consolider nombre de situations acquises et prolonger la domination des monopoles et l'exploitation des pays africains ?

C'est là que l'épreuve du Congo peut être considérée comme

un facteur fondamental pour clarifier ce problème en faisant apparaître l'O.U.A. sous son vrai visage : soit pour le bien des peuples africains, soit au service de l'impérialisme.

La question s'est posée dès la proclamation de la charte de l'Organisation au mois de mai 1963, car l'article III de la Charte stipule parmi les principes que les membres de l'Organisation s'engagent « à respecter scrupuleusement » :

- « non ingérence dans les affaires intérieures des Etats ;
- « condamnation sans réserve de l'assassinat politique ainsi que des activités subversives exercées par des Etats voisins ou tout autres Etats ».

Ces principes laissent évidemment une liberté d'interprétation telle que leur sens pourrait contredire les objectifs que la même charte se propose expressément à son article II : « liquidation du colonialisme sous toutes ses formes en Afrique ».

Or, si nous savions qu'au moment de la création de l'O.U.A. il régnait une inégalité dans les degrés d'indépendance des pays membres, nous étions aussi sûrs que le rôle d'avant-garde joué dans l'Organisation par les Etats progressistes tels que la R.A.U., l'Algérie, la Guinée, le Ghana, le Mali et le Tanganyika ne permet pas que les principes soient interprétés dans un sens favorable aux vœux de l'impérialisme.

Les organisations populaires au pouvoir dans ces pays et, avec elles, les mouvements de libération nationale comprennent en effet que la lutte contre l'impérialisme est un long combat qui doit être poursuivi même dans les conditions de coexistence pacifique avec les Etats artificiellement créés par le néo-colonialisme sur le continent africain. Il est donc devenu nécessaire d'accorder cette ligne stratégique de portée lointaine avec la politique à suivre au sein de l'O.U.A. qui groupe les pays encore en voie de se libérer de la dépendance politique ou économique ou des deux à la fois.

Comme toute révolution, les mouvements de libération nationale dans le continent africain ne suivent pas toujours une ligne uniforme, ils sont obligés d'user de moyens et de méthodes allant de l'attitude pacifique à la violence, selon les plans et les techniques de l'ennemi. Ceci est devenu d'autant plus aisé qu'ils sont parvenus à déterminer les caractéristiques et les particularités de l'ennemi qui a pris de nouveaux visages dans les pays formellement indépendants.

L'occasion de la première analyse approfondie du néo-colonialisme leur fut donnée lors de la conférence des peuples africains de mars 1961 au Caire, c'est-à-dire plus de deux ans avant la proclamation de la charte de l'O.U.A.

Il reste que l'on a constaté, au départ, de l'hésitation dans l'atti-

tude de l'organisation face à l'activité néo-colonialiste qui a essayé de se rendre invulnérable derrière les principes de l'organisation elle-même, soit en l'obligeant à reconnaître les situations artificielles nées des desseins impérialistes, soit en s'en servant comme d'un instrument d'étouffement pour empêcher tout changement révolutionnaire issu d'une explosion populaire ; dans le premier cas au nom du « principe de non-ingérence dans les affaires internes », dans le second au nom « de la condamnation de l'assassinat politique et des activités subversives ».

Même dans la lutte à mener contre le colonialisme traditionnel, le Comité de libération nationale, appelé le Comité des neuf, issu de l'O.U.A., a rencontré dans l'accomplissement de sa tâche des obstacles de nature diverse créés par certains de ses membres. Par exemple : en retardant l'aide aux mouvements de libération, en voulant imposer comme condition, dans le cas de pluralité d'organisations dans un même pays, une unité irréalisable en raison de la différence de nature de ces organisations, les unes étant authentiquement révolutionnaires, les autres préfabriquées et téléguidées de l'étranger.

D'où la crainte, chez nous comme chez tous les mouvements révolutionnaires, que l'organisation ne se transforme en un instrument plus docile aux courants réactionnaires qu'à la direction progressiste. La contradiction a éclaté au grand jour pendant la deuxième Conférence tenue au Caire en juin 1964 lors de l'élection du Secrétariat Général de l'Organisation. Mais finalement ce furent les délégués de Guinée et d'Algérie qui bénéficièrent du choix de la conférence pour occuper les places importantes du Secrétariat.

La tension entre les deux tendances s'est encore manifestée lorsque fut soulevée la question du Congo quelques jours après le retour de Tschombé au pouvoir. Le courant de libération nationale a pu enregistrer un succès en empêchant l'admission de Tschombé. Cependant, écoutons le plaidoyer prononcé par Monsieur Tsiranana, président de la République de Madagascar pour défendre son ami :

« ... Chaque pays est libre de choisir son régime et ses hommes. Or, le Congo-Léopoldville, et lui seul, a fait revenir Tschombé, exilé politique et le Congo-Léopoldville, lui seul, l'a placé à la tête du Gouvernement. Et voilà que nous, de l'extérieur, nous récusons l'homme dont le peuple a fait le choix. Nous commettons une faute. Nous enfreignons le principe de notre charte. Nous agissons contre l'Unité africaine.

« ... Nous avons tous déploré ce qui s'est passé au Congo. Nous avons tous déploré la mort de notre collègue Lumumba. Nous avons tous déploré la mort de Congolais à droite et à gauche. Mais, est-ce que pour cela nous avons le droit de nous immiscer

dans les affaires du Congo ? Eh bien, mes chers amis, fouillez un peu votre cœur. Est-ce que vous n'avez pas d'opposition ?

« ... Ce que nous faisons là n'est pas de nature à consolider l'O.U.A. Voilà cette place qui est vide, à cause de notre faute, parce que nous voulons nous immiscer dans les affaires du Congo.

« ... Et si ça continue cette O.U.A. ne durera pas longtemps. Cette place vide deviendra peut-être la vôtre demain. Et finalement il n'y aura plus d'O.U.A. »

Ainsi commença l'épreuve de l'O.U.A. Le problème du Congo et le défi impérialiste incarné par Tschombé en particulier sont devenus le critère par lequel le véritable visage de cette organisation apparaîtra au grand jour. Il s'en suivit que les derniers mois ont été l'occasion d'une série d'engagements et d'un véritable mouvement de flux et de reflux entre le mouvement de libération nationale africain et les éléments mus par les intérêts impérialistes.

La machination impérialiste a failli réussir une première fois lorsque l'organisation s'est réunie à Addis-Abeba en septembre 1964 pour étudier la situation au Congo; Tschombé put entrer dans la salle de réunion et prendre place à côté des autres membres. On s'attendait, pour le moins, à voir siéger sur le même pied d'égalité les leaders du mouvement révolutionnaire congolais qui ne purent exprimer leur point de vue qu'au cours de conférences de presse tenues en marge des réunions.

Nous sommes en mesure de révéler un élément, inconnu alors, qui a provoqué cette réunion. C'est le ministre belge des Affaires Etrangères, Paul-Henri Spaak, qui a convoqué dans son bureau, au lendemain du retour de Tschombé au pouvoir, les ambassadeurs des pays africains accrédités à Bruxelles, et qui a insisté auprès d'eux pour que se réunisse au plus tôt le Conseil de l'O.U.A. afin d'examiner la nouvelle situation. Nous comprenons donc maintenant que le but ultime était d'arriver à obtenir une caution pour le nouveau gouvernement de Léopoldville mis en place par la machination impérialiste; mieux encore : arracher une décision d'envoi de forces africaines pour remplacer les mercenaires américains et européens combattant la révolution congolaise.

Il a fallu cette extrême impudence de colonialisme dans sa tentative d'utiliser le conseil réuni à Addis-Abeba à ses propres fins pour arrêter le glissement de l'O.U.A. La réaction est venue ferme et unanime, lors de la Conférence des pays non-alignés tenue au Caire un mois après la condamnation internationale et solennelle de Moïse Tschombé.

Le colonialisme pris de la crainte de se voir démasquer ailleurs qu'au Congo, a repris à son compte les arguments pseudo-

logiques développés par le président de la République de Madagascar :

- « — Pourquoi Tschombé monopolise-t-il ce jugement injuste ?
- « — Est-ce que sa situation est moins constitutionnelle que celle d'autres membres ?
- « — Est-il le seul à bénéficier d'armes ou de l'aide militaire de pays non-africains ?
- « — N'y a-t-il pas d'opposition pacifique ou violente ailleurs qu'au Congo ? »

On peut retrouver ces questions-plaidoyer à la lettre dans le discours de M. Adlai Stevenson, délégué des Etats-Unis au Conseil de Sécurité de l'O.N.U., lors du débat sur la crise du Congo, fin décembre dernier.

D'une façon plus explicite, cette argumentation veut dire : si les forces progressistes en Afrique ont admis le fait accompli et acceptent de coexister pacifiquement à l'intérieur de l'O.U.A. avec les situations créées par le néo-colonialisme, pourquoi n'acceptent-elles pas, au nom du même esprit réaliste, la situation au Congo ?

En vérité, le problème Tschombé a mis les directions révolutionnaires africaines, qu'elles soient ou non au pouvoir, devant un problème de conscience qui exige de remettre en question leur attitude à l'égard des régimes néo-colonialistes.

Il suffit de nous reporter aux résolutions de la troisième Conférence des peuples africains tenue au Caire en mars 1961 et celles du Conseil de la Solidarité des peuples afro-asiatiques réuni à Bandoeng en avril de la même année, pour y retrouver la véritable définition du néo-colonialisme :

Il s'agit d'un recours ultime de l'impérialisme quand la reconnaissance de l'indépendance d'une colonie devient inéluctable. L'indépendance issue d'une lutte révolutionnaire exceptée, le reste des situations en Afrique consiste dans l'établissement de régimes au profit d'un groupe de nationaux qui héritent de l'autorité coloniale et de ses privilèges, à condition de préserver les intérêts colonialistes, politiques, économiques, militaires, techniques et culturels, soit en partie, soit dans leur ensemble, selon le degré de conscience révolutionnaire atteint par le pays en question. Ceci abstraction faite de la manière formelle avec laquelle s'achève l'opération de transmission, soit en installant d'autorité les nouveaux gouvernements, soit en prenant des formes constitutionnelles par la préfabrication de partis nominaux et l'organisation d'élections truquées.

Jusqu'à quel point la coexistence est-elle possible au sein de l'O.U.A. entre les régimes d'indépendance complète et les

structures néo-colonialistes sans qu'en souffre le développement du mouvement révolutionnaire dans le continent africain ?

Nous trouvons une réponse franche dans le discours du président algérien Ahmed Ben Bella au deuxième congrès de l'Organisation :

« ... L'une des conditions de survie de notre Organisation, c'est de nous accepter tels que nous sommes. Nous avons accédé à l'indépendance dans des conditions différentes.

... L'Algérie comprend que d'autres pays aient leurs problèmes, qu'ils puissent suivre d'autres voies; nous avons payé cher pour comprendre que d'autres pays ont leurs problèmes aussi, et qu'il est vain de les ignorer. Nous pensons que par delà la diversité des régimes, une constance devrait régir notre action; celle de rester unis toujours, envers et contre tout, car nous sommes guettés du dehors, et il est de mon devoir de vous dire, qu'au même titre que nous, Algériens, d'autres Etats vous acceptent tels que vous êtes, avec des régimes différents.

... Vous devez comprendre que notre ennemi est le même, qu'il a nom : impérialisme et néo-colonialisme, et qu'il s'attaquera d'abord aux points de la Charte qu'il estimera les plus vulnérables. »

Si nous sommes convaincus de l'inéluctabilité de la transformation des structures néo-colonialistes — avec lesquelles nous acceptons de coexister — vers l'indépendance complète, de par l'action révolutionnaire en marche, qu'elle prenne pour chaque pays des formes pacifiques ou violentes, nous ne sommes pas moins convaincus que la limite fixée à cette coexistence doit s'arrêter à Tschombé même. Parce que Tschombé, comme l'a dit le président A. Ben Bella « est le musée incarné de tous les éléments constitutifs du néo-colonialisme ». Il n'y a aucun doute : la moindre coexistence avec lui signifie la trahison pure et simple du mouvement de libération africaine, en lutte contre le colonialisme traditionnel et le néo-colonialisme sans toutes ses formes.

Avant Tschombé, le gouvernement Adoula appartenait bien à l'espèce des situations néo-colonialistes. Il était cependant obligé de ne pas s'opposer, et même de venir en aide au gouvernement de libération nationale en Angola contre la domination portugaise. Il était possible de coexister avec lui. Par contre, dès que Tschombé fut de retour au pouvoir, les parachutistes portugais ont attaqué le camp des résistants angolais sur le territoire même du Congo, sans que le gouvernement de Léopoldville proteste, si ce n'est qu'il a agréé ou peut-être même incité à une telle agression. D'où l'impossibilité de coexister avec lui.

Il importe ici de souligner quelques vérités qui permettront de réfuter les faux arguments avancés par les impérialistes pour plaider la cause de leur agent, Tschombé. Ce sont ces vérités qui fondent la condamnation de Tschombé dont l'imposition au peuple congolais peut être considérée comme une généralisation à l'ensemble du Congo de l'expérience colonialiste du Katanga :

1) Le retour de Tschombé au pouvoir était une opération très bien préparée dans laquelle le peuple congolais n'a joué aucun rôle. La machination du retour fut mise au point six mois avant son exécution, au cours d'une réunion secrète tenue dans une base américaine en Espagne, avec la participation d'envoyés spéciaux de la C.I.A. et de délégués de l'Union Minière du Katanga.

2) Pour préparer ce retour, une campagne de presse fut orchestrée, au lendemain de cette réunion par l'hebdomadaire belge *Pourquoi pas*, pour essayer d'innocenter Tschombé de l'assassinat du martyr Lumumba, alors que sa culpabilité ne fait universellement aucun doute. Des contacts furent pris avec différents milieux et particulièrement les milieux progressistes, pour faire admettre le plan colonialiste, présenté sous le couvert de la réconciliation nationale. Pendant ce temps les services spéciaux colonialistes, américains, britanniques, français et belges, s'étaient mobilisés pour faire réussir l'opération.

3) C'est de la pure mystification que de comparer, d'une part, les aides techniques et militaires que les pays africains réellement souverains obtiennent des échanges égalitaires et de la coopération internationale, et d'autre part, une situation basée sur une armée fabriquée de toutes pièces par les services spéciaux étrangers depuis 1960 avec l'aide d'un général africain du commandement des forces de l'O.N.U. au Congo. Les choses se sont aggravées après le retour de Tschombé par l'utilisation des aventuriers mercenaires et des avions militaires américains pilotés par les traîtres cubains sous le commandement des services de la C.I.A.

4) Il est paradoxal de placer sur le même plan une explosion populaire contre les usurpateurs du pouvoir à Léopoldville et l'action contre-révolutionnaire animée de l'étranger contre un régime authentiquement national.

Dans cet état de choses, il était du devoir de la Conférence de l'O.U.A., des pays non-alignés, de toutes les forces anti-impérialistes de faire preuve de vigilance pour mettre fin au défi insolent du colonialisme au Congo et éloigner du pouvoir Tschombé et ses acolytes, Monongo et Nendaka entre autres, comme il est de leur devoir aussi, ainsi que l'a déclaré le Président Gamal-Abdel-Nasser, de soutenir le mouvement révolution-

naire qui ne lutte pas contre le pouvoir de Tschombé seulement, mais aussi contre ce qu'il a derrière lui : les intérêts colonialistes représentés dans les nationalités des mercenaires et les origines des matériels de guerre.

A elle seule, cette coalition colonialiste montre que la bataille congolaise est celle de tout le continent africain. Et c'est d'autant plus vrai en raison de la situation stratégique de ce pays qui s'étend au milieu du continent comme une immense forteresse avec laquelle tomberont tous les régimes colonialistes-fascistes qui se maintiennent dans le voisinage.

Le colonialisme est pris d'une grande peur devant la détermination des mouvements de libération nationale de se mettre aux côtés de la révolution congolaise, surtout après la chute de cette autre forteresse néo-colonialiste, le Soudan, sur lequel le colonialisme gageait ses espérances pour entraver la marche révolutionnaire. Ce n'est plus un secret que l'attitude négative, pour ne pas dire traîtresse, adoptée par le gouvernement Abboud, lorsqu'il interdisait le transit de toute aide, même médicale, au gouvernement de Gizenga à Stanleyville fut l'une des causes de l'échec de ce dernier.

Ce n'est point un hasard si l'agression américano-belge contre Stanleyville a eu lieu moins d'un mois après la chute du régime Abboud, mis en place à Khartoum en 1958 par l'impérialisme.

Cette agression marque un tournant dans l'histoire de l'O.U.A. qui se trouve devant son épreuve décisive. L'intervention impérialiste ne peut plus trouver, pour se justifier, le prétexte d'arrêter l'infiltration communiste. La lutte qui se déroule au Congo apparaît clairement comme un conflit caractérisé entre la coalition de l'impérialisme international d'une part et la solidarité des forces révolutionnaires africaines d'autre part.

Ce conflit est également l'occasion pour les mouvements de libération nationale de se rendre compte de la formidable impulsion que représente l'action solidaire des forces révolutionnaires africaines, alors que ces mouvements se trouvaient auparavant paralysés par le rattachement de certains d'entre eux au contexte de la guerre froide. Il était pénible, à ce propos, de lire dans les organes de deux journaux communistes belges les polémiques et les échanges d'accusations diffamatoires concernant les dirigeants de la révolution congolaise, alors que ces dirigeants avaient tout besoin d'aide efficace et de catalyseurs d'unité.

Ce conflit enfin jouera le rôle d'un véritable révélateur qui fera apparaître chaque Etat africain, surtout parmi ceux qui sont encore en voie de libération complète, sous ses véritables traits. Selon l'attitude adoptée, il sera possible aux forces révolutionnaires de se rendre compte du degré de coexistence avec lui...